



REGIME UNIVERSEL PAR POINTS Pour la FGF-FO, c'est toujours NON !

Le 8 novembre, le haut-commissaire à la réforme des retraites a présenté le nouveau cycle de concertation prévu jusqu'en janvier 2019.

6 thèmes sont à l'ordre du jour :

- La période de transition vers le nouveau régime
- L'architecture française
- Les départs anticipés (pénibilité, handicap, etc)
- Les conditions d'ouverture des droits et les carrières longues
- Le pilotage des systèmes et les objectifs

Avant même l'ouverture de ces nouvelles consultations qui ne sont pas des négociations, la FGF-FO tient à rappeler ses revendications.

Comme la Confédération FORCE OUVRIERE, la FGF-FO rejette tout système universel de retraites qui remettra en cause la particularité de chaque régime. Elle rejette également un système par points qui, par l'aspect aléatoire de la valeur de service de point, dépendante de notre économie, entrainera inmanquablement une baisse du niveau des retraites et pensions.

La FGF-FO exige le maintien du Code des pensions civiles et militaires et son corollaire : le Statut général des fonctionnaires et elle maintient que les pensions des fonctionnaires doivent rester inscrites au Grand livre de la dette publique.

Fait à PARIS, le 12 novembre 2018

